

PRIAE 2018 BILAN FINAL

Programme Régional de formation des salariés en parcours d'insertion du Grand Est 2018

bilan qualitatif, quantitatif et financier

COMITE DES FINANCEURS PRIAE DU 26 SEPTEMBRE 2019

Référence : Mission de coordination et d'achats de formations
en direction des salariés en insertion des SIAE du Grand Est | Marché 2017-1372



Ce projet de formation est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre des programmes opérationnels National « Emploi et Inclusion » 2014-2020 pour la Champagne-Ardenne et la Lorraine et Régional « Formation » 2014-2020 pour l'Alsace



SOMMAIRE

01 / EN BREF	01
02 / CHIFFRES CLES	02
03 / TAUX DE REALISATION	03
04 / TYPES D' ACTIONS	06
05 / DOMAINES DE FORMATION	09
06 / STRUCTURES BENEFICIAIRES	10
07 / CARACTERISTIQUES DES SALARIES FORMES	17
08 / FINANCEMENT DU PROGRAMME	20

CE DOCUMENT EST COMPLETE D'UN CAHIER D'ANNEXES

01 / EN BREF

Contexte et objectifs

Ce bilan porte sur le premier Programme de formation d'envergure Grand Est (PRIAE). Le Marché public a été notifié le 19 octobre 2017 par la Région à IAE Grand Est et à son groupement de partenaires. Notre enjeu a été dès lors, d'être à la hauteur des défis qui nous étaient confiés :

- Informer et mobiliser les structures d'insertion des 8 nouveaux départements couverts tout en conservant la mobilisation des structures alsaciennes,
- Associer les partenaires de chacun des départements à la mise en œuvre d'une politique de formation au plus près des besoins des territoires,
- Transmettre les méthodes et les outils créés en Alsace aux Relais Territoriaux de Lorraine et de Champagne Ardenne afin de proposer une offre de service équitable à toutes les SIAE du Grand Est.,

Les rencontres de lancement du PRIAE ont été, pour certains des nouveaux bassins d'emploi couverts, la première occasion pour les SIAE de se rencontrer et de travailler ensemble. Ce nouveau Programme a répondu à des besoins en souffrance depuis trop longtemps dans les 8 nouveaux départements et les structures se sont immédiatement saisies de ces possibilités pour améliorer leur offre d'insertion.

Le recensement des besoins pour le PRIAE 2018 a largement dépassé les attentes des partenaires (464 projets de formation pour 4,7 M€ de coûts pédagogiques).

Le réseau

En 2018, le réseau est composé de 405 SIAE :

- 56 Associations Intermédiaires (AI)
- 97 Entreprises d'Insertion (EI)
- 27 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)
- 225 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

L'essentiel

- ➔ 165 structures de Lorraine et de Champagne Ardenne ont pu se saisir des nouvelles possibilités offertes par le PRIAE, soit plus de la moitié (56%) des structures conventionnées. Un dynamisme particulier sur deux territoires : 85% des structures Meusiennes et 82% des structures Mosellanes ont participé au premier PRIAE.
- ➔ L'Alsace affiche une baisse des volumes de formation réalisés de 58% (en heures et en places), du fait des exclusions de prises en charge par rapport à 2017 (coûts salariaux des AI, formations internes EI et FLE) et de la disponibilité des financements au regard de l'ensemble des besoins recensés dans le Grand Est.
- ➔ Le démarrage tardif des actions liées à la mise en place d'un nouveau dispositif a eu des impacts limités sur les réalisations. 80% des actions se sont réalisées, 77% des heures ont été réalisées et 75% des financements publics consommés.
- ➔ L'importance de permettre aux SIAE d'anticiper la programmation des actions en leur assurant des prises en charge fermes en début d'année. 34% des annulations ou sous-réalisations d'actions sont dues à des accords tardifs de financements et au cumul des actions démarrées au 4^{ème} trimestre.
- ➔ Une très large majorité des actions financées étaient mutualisées par plusieurs SIAE, elles ont permis de réaliser 84% des heures du Programme.
- ➔ Parmi les stagiaires : 65% d'hommes et 35% de femmes. On se rapproche davantage de la parité dans les actions qualifiantes et aux compétences de base.
- ➔ Un budget de 3,4 M€, financé à 50% par la Région Grand Est. Coût moyen d'un stagiaire 1 252€ dont 643€ de coûts pédagogiques et 609€ de coût salarial.

02 / CHIFFRES CLES

Ce bilan porte sur les actions réalisées dans le cadre du PRIAE sur des financements de la Région Grand Est, du Fonds Social Européen et du Département du Haut-Rhin. Des actions recensées dans le cadre de ce Programme ont pu être financées par des OPCO. Nous ne disposons cependant pas de données suffisamment précises pour pouvoir les intégrer aux analyses ci-après.

248 SIAE ont participé à ce premier Programme Grand Est

61 % des 405 SIAE conventionnées ont proposé des formations à leurs salariés en parcours d'insertion dans le cadre du PRIAE.

75% en Alsace
83 SIAE sur 111

67% en Lorraine
134 SIAE sur 201

33% en Champagne Ardenne
31 SIAE sur 93

2 713 places de formation mobilisées

140 681 heures-stagiaires réalisées

233 actions de formation mises en œuvre, dont

188 actions mutualisées (regroupant plusieurs salariés de SIAE d'un même bassin d'emploi)

30 actions spécifiques (regroupant des salariés d'1 même SIAE)

15 actions globalisées (achat à la place à contenu type et récurrent : CACES, PEMP, etc)

Récapitulatif des heures et financements réalisés :

	Nb d'actions	H-stg prévues	H-stg réalisées	Financement prévu	Financement non mobilisé	Financement réalisé
Actions réalisées	233	183 363	140 681	1 904 459,01 €	160 368,36 €	1 744 090,65 €
Actions annulées	60	51 221		511 890,68 €	511 890,68 €	
TOTAL	293	234 584	140 681	2 416 349,69 €	672 259,04 €	1 744 090,65 €

Le démarrage tardif de la programmation a eu un impact limité sur les réalisations, qui atteignent 75% des financements accordés (21% non dépensés sur actions annulées et 7% du fait d'actions sous-réalisées).

La validation des décisions de financement par la Région a été freinée par les besoins d'articulation avec les possibilités de droit commun et notamment des OPCO et du PIC IAE. La mise en place des nouvelles procédures administratives avec les services de la Région a également freiné la validation des actions en direction des organismes de formation. Un travail de proximité mené par les Relais Territoriaux du PRIAE et une coordination adaptée en lien avec la Région, notamment en réaffectant des financements en cours d'année, ont limité l'impact sur les réalisations.

03 / TAUX DE REALISATION

	2018
Nombre d'actions	80%
Nombre de places	77%
Nb places sur actions réalisées uniquement	95%
Nombre d'heures-stagiaires	60%
Nb h-stg sur actions réalisées uniquement	77%
Nombre de SIAE participantes	61%
Financements réalisés // prévus	72%
Financements sur actions réalisées uniquement	92%
Dépense réalisée // enveloppes	75%

80% des 293 actions, qui ont obtenu un accord de financement, ont pu se mettre en place. Elles ont permis d'ouvrir 2 865 places de formation qui ont été mobilisées à 95% par les SIAE. 77% des heures prévues sur les actions mises en œuvre ont été réalisées.

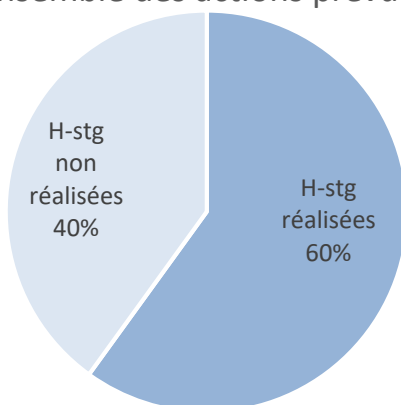
L'écart de réalisation avec l'ancienne programmation alsacienne qui bénéficiait de l'expérience de 14 années de fonctionnement n'est que de 10 points en nombre d'actions mises en œuvre et de 11 points en nombre d'heures-stagiaires réalisées.

Il est, en revanche, de 26 points pour le nombre de SIAE impliquées dans cette première programmation Grand Est. L'implication et l'accompagnement des SIAE dans leur effort de formation est donc le principal axe d'amélioration ciblé pour les prochaines programmations.

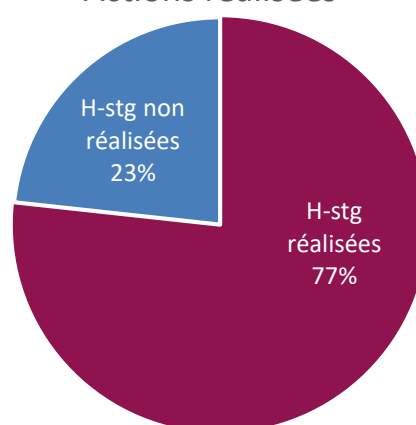
La mobilisation des fonds publics disponibles, freinée en 2018 par une volonté d'articulation accrue avec les OPCO et par la mise en œuvre de nouvelles procédures administratives et financières devrait également pouvoir être améliorée dès le PRIAE 2019. Elle atteint toutefois le taux de 75%, notre objectif étant d'atteindre les 92% que permet notre organisation partenariale avec les financeurs publics.

Heures stagiaires réalisées 2018

Ensemble des actions prévues



Actions réalisées



- ▶ 77% des heures-stagiaires ont été réalisées sur les actions qui se sont effectivement mises en œuvre.
- ▶ 76% des actions ont un taux de réalisation heures-stagiaire égal ou supérieur à 70% (175 actions sur 233).

▶ Les motifs d'annulation et de sous-réalisation

40% des heures-stagiaires prévues n'ont pas pu être réalisées, elles se répartissent comme suit :

- ➔ 22% étaient prévues sur les 60 actions annulées (51 221 heures)
- ➔ 18% étaient prévues sur des actions sous-réalisées (42 982 heures)

L'analyse des freins à la bonne réalisation des actions de formation permet de mieux comprendre le vécu des SIAE sur le terrain pour cette première année de mise en œuvre. L'objectif est également de rechercher les pistes de travail à privilégier pour optimiser l'accès à la formation des salariés de l'IAE pour les prochaines programmations. Nous analysons ci-dessous les motifs des 60 actions annulées et des 56 actions réalisées à moins de 70% des heures-stagiaires prévues.

	Actions annulées	Actions sous-réalisées	TOTAL	
			Nb Actions	%
1. Calendrier de mise en œuvre du 1er PRIAE	27	12	39	34%
2. Surestimation ou modifications des besoins prévisionnels	16	19	35	30%
3. Articulation avec les contraintes et aléas liés à l'activité	6	9	15	13%
4. Inadéquation de l'offre de formation	9	6	15	13%
5. En lien avec les parcours d'insertion des participants	2	10	12	10%
Total	60	56	116	

- ➔ Le motif le plus fréquemment cité (34%) est en lien avec le calendrier de mise en œuvre du premier PRIAE. Les premières actions ont pu démarrer massivement au mois de juin, alors que les structures escomptaient des démarrages dès le mois d'avril. Deux mois ont été nécessaires :
 - à la validation de certaines décisions de financement, afin d'articuler au mieux les prises en charges possibles par les OPCO et le PIC IAE avec celles du PRIAE,
 - à la validation des procédures administratives et financières, notamment en lien avec les services de la commande publique et ceux du FSE.

Ce démarrage tardif a eu pour effet de reporter et de concentrer plus de la moitié des réalisations au dernier trimestre de l'année et des difficultés pour les structures d'insertion à organiser de nombreux départs en formation sur une même période calendaire.

Dates de démarrage des actions

1ème trimestre janv à mars	2ème trimestre avril à juin	3ème trimestre juillet à sept	4ème trimestre oct à décembre	TOTAL
0	52	55	126	233
0%	22%	24%	54%	

Les actions globalisées, validées le 19 juillet avec une contrainte de démarrage avant le 30 octobre, ont également rencontré des difficultés de réalisations du fait de ces délais restreints. Enfin, 29 actions ont obtenu des accords de financement en septembre, ce qui a également été trop tardif par rapport aux possibilités de mise en œuvre du second semestre. Seules 10 d'entre elles ont été réalisées.

- ➔ Dans 30% des cas, les annulations ou sous-réalisation d'actions proviennent de prévisionnels surestimés par les structures d'insertion ou de modification des besoins de formation. Les structures ont rencontré des difficultés à réunir le nombre de participants escomptés au moment du recensement des besoins en novembre 2017 pour le PRIAE 2018. Une appropriation par les SIAE de ce nouveau dispositif a été nécessaire en Lorraine et en Champagne-Ardenne, elle s'est réalisée au fil de l'eau tout au long de l'année.
- ➔ Les difficultés organisationnelles ou d'articulation des départs en formation avec les impératifs de production des SIAE sont à l'origine de 13% d'annulation ou de sous-réalisation d'actions.
- ➔ Pour 13% des situations, les freins à la mise en œuvre proviennent de difficultés liées à l'offre de formation, principalement pour trois raisons :
 - la démultiplication d'offres de formation récurrentes sur des territoires où il aurait fallu pouvoir adapter aux besoins en créant une action sur mesure,
 - la défection d'un prestataire de formation d'une action récurrente et des difficultés à trouver une nouvelle offre répondant aux critères du marché public,
 - la cohérence des calendriers proposés par les organismes de formation avec les besoins des SIAE.
- ➔ Enfin, dans 10% des cas les freins à la réalisation sont en lien avec les parcours d'insertion des salariés et des situations individuelles variées :
 - rupture de contrat pour sortie positive,
 - abandons de parcours,
 - arrêt maladie,
 - modification du projet professionnel,
 - problèmes personnels importants impactant l'assiduité en formation.

De façon plus globale, les éléments suivants ont un impact sur les réalisations quelle que soit l'ancienneté du dispositif de formation sur un territoire. Ces éléments sont pour la plupart liés à la nature même des SIAE :

- ▶ la double offre de services des SIAE : économique et sociale, qui nécessite pour elles de parvenir à articuler leurs impératifs de production avec les départs en formation,
- ▶ les contextes évolutifs au sein des SIAE du fait d'éléments conjoncturels ou organisationnels,
- ▶ la complexité de l'anticipation des besoins de formation au sein des SIAE puisque les salariés n'y travaillent qu'à durée déterminée,
- ▶ les difficultés de recrutement que rencontrent certaines SIAE.

04 / TYPES D' ACTIONS

	Nb Action	% actions	Nb Places	% places	Nb Heures	% h-stg
Compétences de base	25	11%	327	12%	15 080	11%
Qualification	82	35%	798	29%	62 048	44%
Professionalisation	100	43%	1247	46%	55 335	39%
Employabilité	26	11%	341	13%	8 219	6%
Totaux	233		2713		140 681	

- ▶ 78% des actions et 83% des heures du PRIAE 2018 sont des formations métier, professionnalisantes ou qualifiantes.
- ➔ 39% des heures ont été réalisées en professionnalisation, principalement dans les domaines « Forêts, espaces verts, espaces naturels », « Transport logistique » et « Nettoyage, tri, recyclage ».
- ➔ 44% des heures réalisées ont été réalisées en qualification, principalement en
 - « Transport logistique » : Titre Professionnel Préparateur de Commande et actions Globalisées. 24 actions au total
 - « Nettoyage, tri, recyclage » : Formation récurrente Agent de Service niveau 2. 27 actions
 - « Services à la personne » : Formation récurrente CCP 1 Titre professionnel Assistante de Vie aux Familles. 7 actions
 - Les autres actions qualifiantes ont porté sur les domaines de : la Restauration (2 actions), le Bâtiment (2 actions), la sécurité (3 actions), l'industrie (4 actions), le commerce-vente (6 actions) et le Permis Tronçonneuse (6 actions).
- ▶ Les Compétences de Base représentent légèrement plus de 10% des actions – places – heures mises en œuvre.

Par le passé et pendant de nombreuses années, il fut le premier domaine de formation du Programme puisqu'il intégrait des actions Français Langue Etrangère (FLE) répondant à un besoin important des SIAE. En 2018 et donc pour ce bilan, ce domaine s'entend hors FLE.

Les actions Compétences de Base sont destinées à un public ayant besoin de développer leurs compétences en lecture et écriture, mais maîtrisant le français à l'oral. Ces besoins sont également importants dans les parcours d'insertion puisqu'ils sont préalables à toute formation qualifiante ou recherche d'emploi, mais moins volumineux que les besoins en FLE. Les salariés en parcours d'insertion sont également plus difficiles à mobiliser sur ce type de formation, affrontant généralement manque de confiance en soi et échecs scolaires passés.

Du fait de la remontée de la disparition de ces actions par l'ursiea au SPEP (Service Public de l'Emploi de Proximité) et afin de répondre aux besoins en FLE sur son territoire, l'Eurométropole de Strasbourg a intégré des actions destinées aux salariés de l'IAE à un marché public lancé dans le cadre de sa réflexion sur la plateforme départementale des parcours linguistiques. Ces actions ont permis de répondre à une partie des besoins des SIAE de ce territoire. **Voir encadré page suivante.**

A titre expérimental en 2018, certains besoins de formation en Compétences de Base ont été réorientés vers des actions « Objectifs Compétences de Base » du Programme Régional de Formation. Une procédure spécifique a été mise en œuvre de façon partenariale entre la Région et Pôle Emploi : **voir encadré page suivante.**

Formations FLE financées par l'Eurométropole de Strasbourg

Marché public lancé en août 2018

Organisme de formation retenu : Retravailler Alsace
Public cible : Formations réservées aux salariés des SIAE pendant leurs parcours d'insertion ou à leur sortie des structures.

Prérequis : Niveau minimum : A1 – A2 et avoir épuisé ses droits en formation liés au Contrat d'Intégration Républicaine.

Des tests de positionnements réalisés par Retravailler ont permis de constituer trois groupes de niveaux homogènes.

Formations réalisées du 8 oct. au 21 déc. (11 sem)
Rythme : 2 demi-journées de 4h par semaine soit 88 h de formation par personne maximum.

31 salariés ont pu bénéficier de la formation, issus de 6 ACI et 5 EI. 28 y ont participé de manière intensive. On note 3 abandons en cours de formation dus à des problèmes de garde, de santé ou d'un manque d'investissement dans le parcours d'insertion.

1648 heures -stagiaires réalisées pour 260 heures formateur.

La durée de formation n'a pas toujours été suffisante pour permettre une progression significative des salariés, en particulier pour le Groupe 1 dont le niveau était plus faible au départ. La constitution de groupes homogènes à l'oral a cependant permis l'individualisation des contenus de formation, notamment grâce à des jeux de rôles et à l'utilisation de documents en lien avec leurs vies professionnelles. Tout au long de la formation, les salariés ont démontré un fort intérêt et, à l'issue de l'action, se sont dit satisfaits avec un sentiment de progression certaine.

Participation des salariés de l'IAE aux actions Objectifs Compétences de Base (OCB) du PRF

Grâce à l'ouverture de ces actions aux salariés de l'IAE, 47 personnes ont pu en 2018 participer aux actions OCB mises en œuvre par la Région sur le territoire du Grand Est.

Ces 47 personnes sont issues de 16 SIAE, dans 6 départements du Grand Est. Elles se répartissent comme suit :

Département	Nombre de SIAE	Nombre de personnes	
Marne	3	12	26%
Haute-Marne	1	2	4%
Meurthe et Moselle	3	6	13%
Meuse	1	12	26%
Bas-Rhin	4	10	21%
Vosges	4	5	11%
	16	47	

Aucune SIAE n'a participé dans 4 départements (Haut-Rhin, Aube, Ardenne, Moselle). Cette expérimentation se poursuit en 2019 de façon plus intensive, puisque les besoins en formation Compétences de Base des SIAE ont été réorientés vers les actions OCB en quasi-totalité. Il sera essentiel d'évaluer la capacité d'absorption des besoins de l'IAE par ce dispositif et la concordance entre les besoins des salariés de l'IAE / des SIAE et l'offre de formation mise en œuvre.

► 26 actions représentant 13% des places réalisées portaient sur l'employabilité.

Actions courtes et facilement mobilisables par les SIAE, elles permettent aux salariés de travailler sur leurs compétences professionnelles et la façon de les valoriser dans leur parcours et auprès de futurs employeurs.

► Durée moyenne par catégorie de formation

	Durée moyenne
Compétences de base	46 h
Qualification	78 h
Professionalisation	44 h
Employabilité	24 h

La durée moyenne de formation suivie par les salariés est de 52 heures de formation.

Elle varie en toute logique selon la nature des actions. On retrouve des durées de formation plus longues pour les salariés ayant suivi des formations qualifiantes : 78h en moyenne et plus courte sur les actions relevant de l'employabilité : 24h en moyenne.

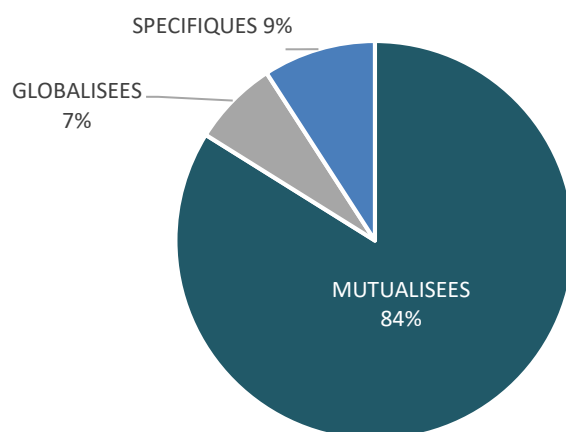
► Actions Spécifiques, Mutualisées, Globalisées

188 actions mutualisées (regroupent des salariés de plusieurs SIAE)

30 actions spécifiques (regroupent des salariés d'1 même SIAE)

15 actions globalisées (achat à la place à contenu-type et récurrent : CACES, PEMP, etc)

Part des heures réalisées selon le type de demande



En lien avec les priorités de financement définies par la Région Grand Est pour 2018 et à son souhait de mobilisation des OPCO pour le financement des actions spécifiques, 84% des heures de formation réalisées l'ont été dans le cadre d'actions mutualisées, 9% d'actions spécifiques et 7% d'actions globalisées.

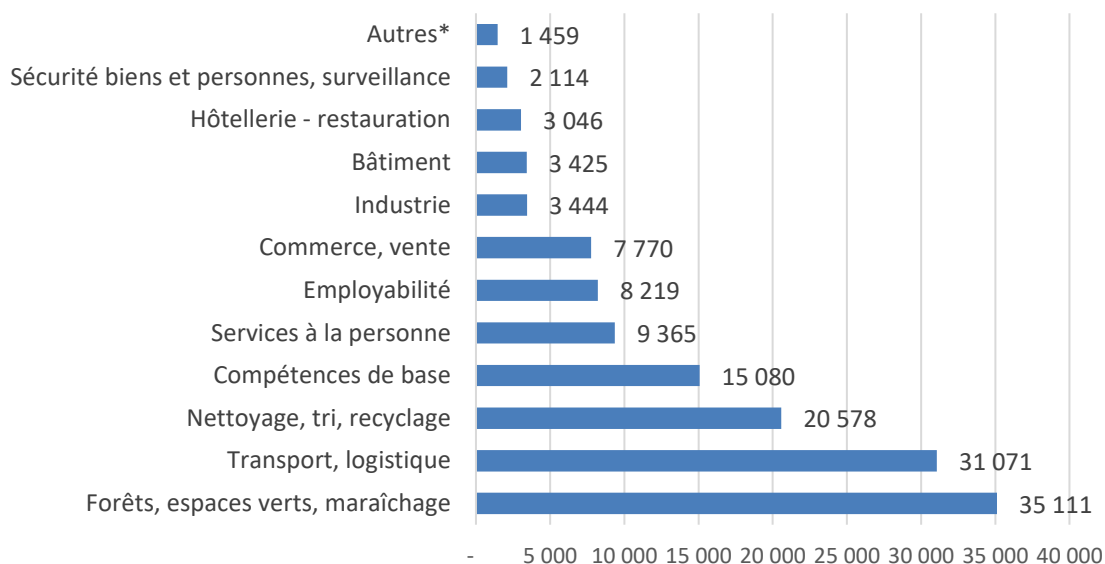
La mutualisation entre SIAE est l'une des clés de la mobilisation des structures, surtout dans une première année de fonctionnement du PRIAE sur les nouveaux territoires couverts.

Elle a notamment été déterminante dans la mise en œuvre des actions Compétences de Base (20 actions sur 25 sont mutualisées) et dans le domaine de l'employabilité (25/26). Ce type de besoins de formation étant partagé par toutes les SIAE, ils permettent souvent à des SIAE, dont les besoins « métiers » sont trop différents, de pouvoir mutualiser des formations.

05 / DOMAINES DE FORMATION

Le Programme permet de couvrir des besoins complémentaires et diversifiés en lien avec les parcours des personnes. La répartition des volumes horaires par domaine de formation en est le reflet :

Répartition des heures par domaine de formation



*Autres : Informatique, Menuiserie, Certificat de Capacité animaux de compagnie

Le domaine des « Forêts, espaces verts, maraîchage » est le premier domaine de formation du PRIAE (25% des heures réalisées), il représente un socle d'accès à la formation pour un grand nombre de salariés qui en sont éloignés. Ce domaine est le seul, avec celui du « Nettoyage, tri, recyclage » (troisième domaine du Programme avec 15% des heures), ayant permis la mise en œuvre d'actions dans les 10 départements du Grand Est.

Le second domaine « Transport, logistique » réalise 22% des heures du Programme et couvre 7 des 10 départements. 3 départements de Champagne Ardenne n'ont en effet pas pu mettre en œuvre l'action récurrente « TP préparateur de commande » du fait de la défection de l'organisme de formation.

Des actions « Compétences de base » ont été mises en œuvre dans 8 départements.

Le domaine de l'industrie n'a connu de réalisation que dans 3 départements en 2018 : Bas-Rhin, Meuse et Moselle et celui de la « Sécurité » que dans 2 : Bas-Rhin et Moselle.

06 / STRUCTURES BENEFICIAIRES

*Les données de cette partie sont détaillées dans l'annexe :
Investissement des SIAE dans le Programme 2018*

➔ **249 SIAE ont participé au PRIAE en 2018, soit 61%** des 405 structures conventionnées, réparties comme suit :

- 33 Associations Intermédiaires, soit 59% des 56 AI
- 39 Entreprises d'Insertion, soit 40% des 97 EI
- 5 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion, soit 19% des 27 ETTI
- 172 Ateliers Chantiers d'Insertion, soit 76% des 225 ACI

➔ **2713 stagiaires** ont bénéficié du Programme, ils représentent **12%** des 22 188 salariés en parcours d'insertion du Grand Est.

Les pages suivantes présentent une analyse des structures d'insertion participantes par ancienne région et permettent de détailler les spécificités territoriales de participation à ce premier PRIAE Grand Est.

75% des structures en Alsace

83 structures ont participé au PRIAE, soit 75% des 111 SIAE alsaciennes conventionnées. 44 458 heures de formation ont été réalisées pour 874 salariés.

➔ Par rapport à 2017, **12 SIAE alsaciennes** n'ont pas participé au Programme de formation en 2018 :

AI - 1	DROIT AU TRAVAIL + REUSSIR = UTILECO	TOTAL - 12
EI - 6	ARASC, SCOPROBAT ENVIE HAUTE ALSACE, IDEE NOV, IM'SERSON, NOVEA 68	
ETTI - 4	ID'EES INTERIM, INSER EMPLOI, M Intérim Insertion, ALEMPLOI	
ACI - 1	LE PETIT GOURMAND	

4 EI et 1 ACI qui, dans le cadre du Programme alsacien, avaient pour habitude de mettre en place exclusivement des actions de formation internes ou spécifiques à leurs SIAE, n'ont pas participé au Programme en 2018.

4 ETTI n'ont pas participé au Programme car le PRIAE ne répond pas toujours à leurs besoins en réactivité ou en couverture de coûts de formation pour former leurs salariés intérimaires. Il n'a pas été possible en 2018 de trouver une solution permettant le cofinancement d'une action par le PRIAE et un OPCA, ce qui a fortement freiné l'accès des ETTI au PRIAE.

3 SIAE n'ont pas positionné de salariés sur le Programme en 2018, contrairement à 2017.

En Alsace on observe **58% de réalisations en moins** par rapport à 2017. Les SIAE ont pu bénéficier de 1 207 places de formation de moins et ont réalisé 59 431 h de moins. Les ACI affichent la moins forte chute avec -37% d'heures et les ETTI la plus importante (-96% des heures).

➔ Associations Intermédiaires : - 69 % (- 12 417 h-stagiaires)

Toutes les AI, ayant participé au Programme en 2017, y ont également participé en 2018. Néanmoins, le nombre de salariés qui ont suivi une formation est en baisse de plus de la moitié, principalement du fait de l'exclusion par le Marché Public de la prise en charge des salaires pendant la formation. Ainsi, il n'a plus été possible de mettre en place des actions de formations de longue durée, impliquant un reste à charge financier trop important pour ce type de structure.

➔ Entreprises d'Insertion : - 64% (- 25 694 h-stagiaires)

L'exclusion, dans le Marché Public, des formations internes des EI et des actions FLE, ainsi que le fléchage des actions spécifiques vers les OPCA, ont engendré une baisse de réalisation des actions très importante pour les EI. Ainsi, 21 actions de formation interne (représentant un prévisionnel de 17 397 h-stagiaires) et 3 actions FLE (4 564 h-stagiaires) n'ont pas pu se réaliser cette année.

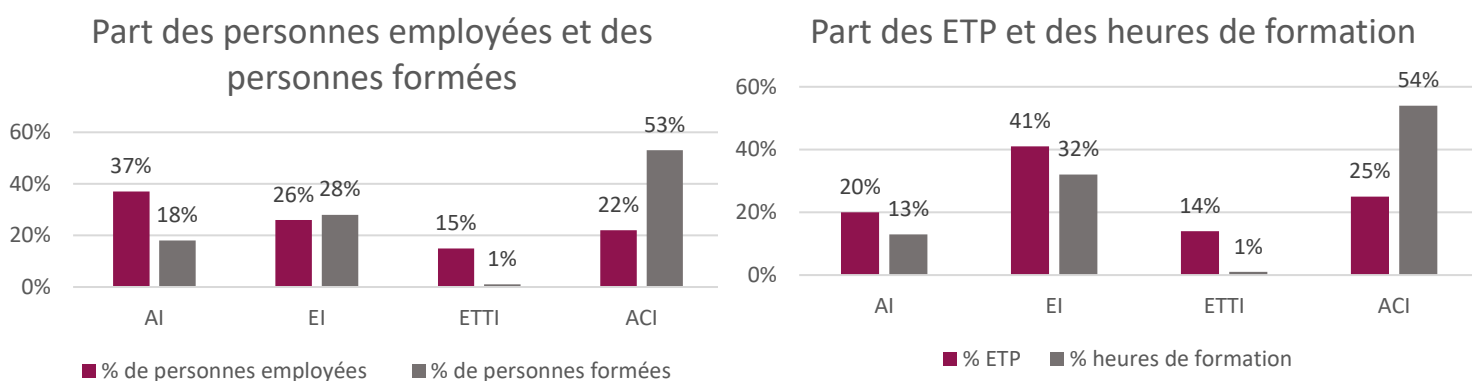
→ Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion : - 96% (- 7 264 h-stagiaires)

Cette baisse se ressent principalement dans les ETTI du Haut-Rhin. En effet, 2 ETTI (INSER EMPLOI et M Intérim Insertion), qui pouvaient auparavant faire co-financer leurs actions de formation spécifiques par la Région et le FAFTT, n'ont pas pu renouveler leurs demandes en 2018. 1 ETTI bas-rhinoise (ALEMPLOI) n'a pu réaliser son action de formation spécifique du fait d'un manque d'intérimaires dans le domaine professionnel de l'action.

→ Ateliers Chantiers d'Insertion : - 37% (- 14 057 h-stagiaires)

Cette baisse se ressent principalement auprès des ACI bas-rhinois (- 9 487 h-stagiaires par rapport à 2017) et s'explique principalement par la disparition de l'offre de formation en Français Langue Etrangère. Elle a été compensée en grande partie par le Département du Haut-Rhin dans le cadre du PRIAE pour les ACI haut-rhinois. Les ACI bas-rhinois sont, en revanche, restés sans solution au sein du PRIAE, ils ont parfois pu trouver des solutions partielles et temporaires hors PRIAE (notamment via l'Eurométropole de Strasbourg – voir encadré page 8).

► Comparaison des poids réseau | Programme

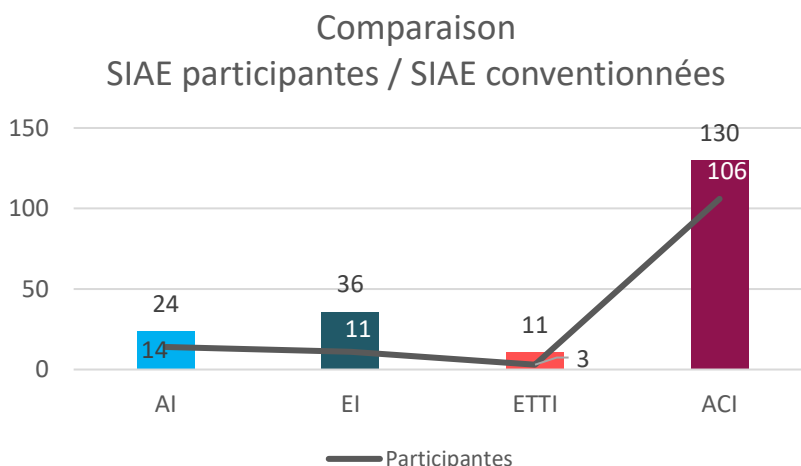


En comparant 2017 et 2018, on note que les exclusions dues au marché public 2018 ont creusé les écarts de représentation des familles de SIAE au sein du Programme par rapport à leur poids dans le réseau.

Les ACI et les EI étaient auparavant surreprésentés au sein du Programme et les AI et les ETTI étaient sous représentés. En 2018, les baisses de réalisation engendrent une sous-représentation accrue des AI, EI et ETTI au bénéfice des ACI, qui dépassent de 29 points leur représentation dans le Programme (ils dépassaient auparavant de 10 points).

67% des structures en Lorraine

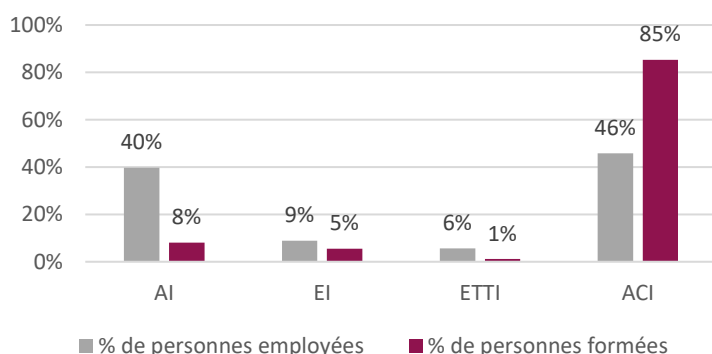
134 SIAE de Lorraine ont participé au PRIAE et ont proposé des formations à leurs salariés en parcours d'insertion. 71 671,5 heures de formation ont été réalisées pour 1 403 salariés.



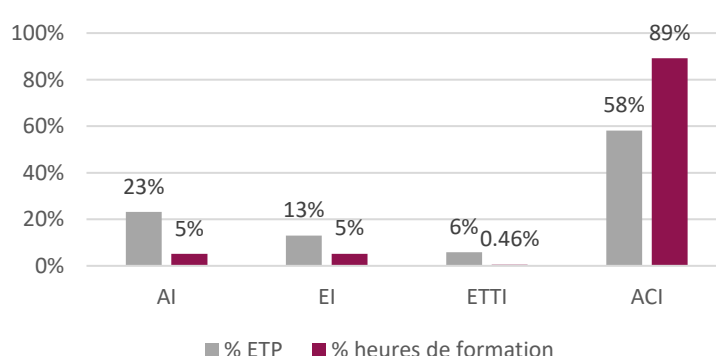
Les ACI ont eu plus de facilité à s'emparer des possibilités offertes par le PRIAE, du fait de leur modèle économique et du mode d'organisation de leur activité. 82% d'entre eux ont participé au Programme. 9 AI Mosellanes sur 10 ont pu former 91 salariés. Elles ont été particulièrement impliquées dans cette première programmation puisque, sur l'ensemble de la Lorraine, le taux de participation des AI est de 58%.

De façon plus globale, une dynamique de formation remarquable s'est mise en place en Moselle, mais également en Meuse, avec des taux de participation respectifs de 82% et 85% des SIAE !

Part des personnes employées et des personnes formées



Part des ETP et des heures de formation



Les constats sont identiques, que l'on compare

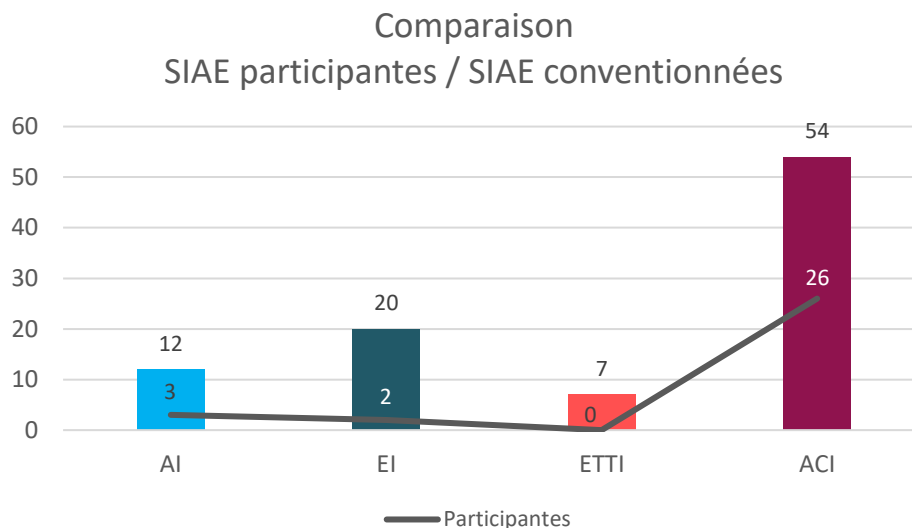
- la part des personnes formées à la part des personnes employées,
- la part des heures stagiaires réalisées au sein du Programme à la part des Equivalents Temps Plein d'Insertion.

Les Associations Intermédiaires sont les plus en difficulté pour envoyer leur personnel en formation avec un écart de -18 points entre leur représentation dans le réseau et leur représentation dans le Programme (ETPi//heures de formation). Malgré tout, et pour une 1ère année de PRIAE, les AI de

Lorraine ont positionné 62% des salariés prévus, ce qui montre un véritable besoin de formation pour les salariés de ce type de structure et un investissement des AI de Lorraine dans ce Programme. Ce phénomène est vrai aussi pour les EI et les ETTI mais dans une moindre mesure : écarts respectifs de - 8 et - 5 points. Les ACI, quant à eux, dépassent de 31 points leur représentation dans le Programme par rapport à leur poids dans le réseau. Pour cette 1ère année, les ACI de Lorraine ont mobilisé 35% du volume de leurs salariés dans leur Programme de formation.

33% des structures en Champagne Ardenne

31 SIAE Champardennaises ont participé au PRIAE et ont proposé des formations à leurs salariés en parcours d'insertion. 24 552 heures de formation ont été réalisées pour 436 salariés.



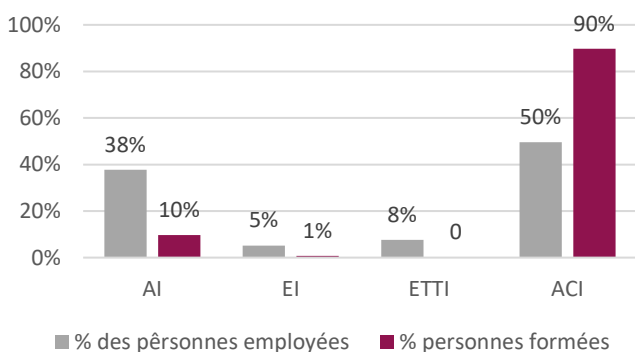
Les SIAE conventionnées en Champagne Ardenne sont majoritairement des ACI (58%). Comme sur les autres territoires, ils sont plus fortement représentés parmi les SIAE du Programme.

Le taux de participation plus faible sur ce territoire provient d'un temps d'appropriation plus long de ce nouveau dispositif. Les SIAE, tout comme le Relais Territorial, ont dû s'approprier un nouveau fonctionnement et, un déficit de communication au plus près des structures a fait défaut. Pour certains territoires, les structures ont dû également apprendre à davantage travailler ensemble.

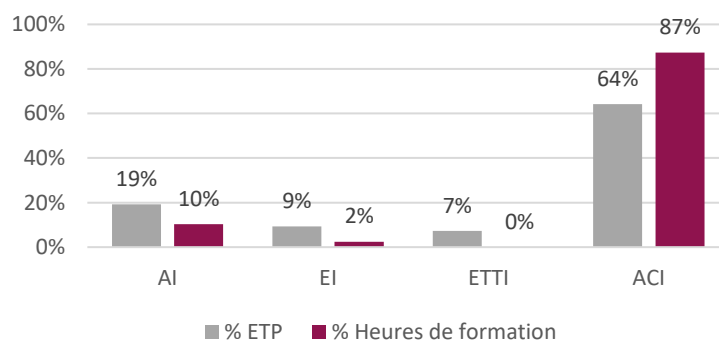
Pour 2019, 47 SIAE ont déposé des demandes de formation, soit 16 de plus par rapport à 2018 et 50% des SIAE conventionnées.

Il est à noter que les ACI de l'Aube affichent le meilleur taux de participation du territoire : 11 sur 17 (65%). L'animation développée sur ce département par IAE Grand Est LCA, sur la professionnalisation des permanents, les difficultés de recrutement ou encore les filières, permet à ces structures de se rencontrer très régulièrement et a suscité une mutualisation et une communication plus rapide sur le PRIAE.

Part des personnes employées et des personnes formées



Part des ETP et des heures de formation



Si l'on compare les proportions de salariés et de stagiaires par famille de structures, on observe que le PRIAE a très majoritairement été mobilisé par des ACI (90% des places), qui ont pu former leurs salariés dans le PRIAE 2018. Ces structures représentent également un poids important dans le réseau (50% des personnes embauchées).

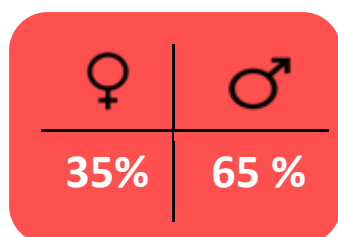
Les EI ont réalisé 2% des heures du Programme champardennais, alors qu'elles représentent 9% des ETP d'insertion du territoire. Les 7 ETTI, quant à elles, n'ont pas pu participer à ce premier PRIAE. Des efforts d'accompagnement de l'ensemble des structures de Champagne Ardenne sont développés par le Relais Territorial actuel pour leur permettre de s'approprier les possibilités offertes par le PRIAE. Les EI et ETTI font l'objet d'une attention particulière ce qui devrait permettre de les rallier au dispositif en 2019.

07 / CARACTERISTIQUES DES SALARIES FORMES

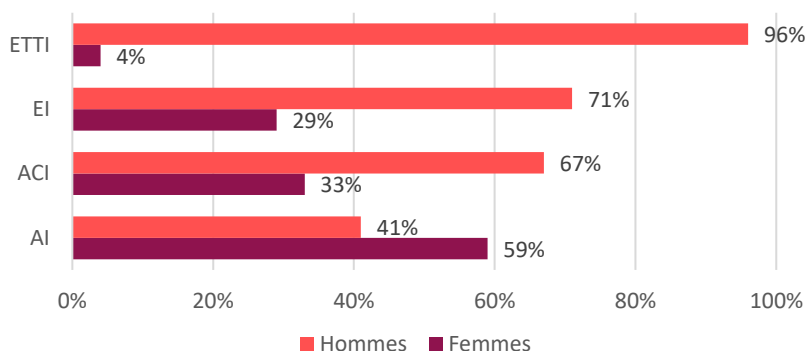
En l'absence de données sur les caractéristiques des salariés de l'IAE du Grand Est, il ne nous est pas possible de faire une comparaison proportionnelle et d'analyser les éventuels écarts avec ceux des stagiaires du PRIAE. 2018 étant la première année commune au Grand Est dans le cadre du PRIAE, la comparaison de ces caractéristiques à N-1 est également impossible.

➔ En 2018, on trouve 35% de femmes et 65% d'hommes formés au sein du réseau Grand Est, toutes SIAE confondues. Dans le Programme de formation, la part des hommes est donc largement majoritaire (1 758 hommes pour 955 femmes).

D'une manière générale, les femmes formées sont majoritaires dans les AI et les hommes dans les ACI, EI et ETTI. Cela peut s'expliquer par la nature des activités de ces structures, qui rassemblent plus de femmes dans la première et plus d'hommes dans les trois autres.



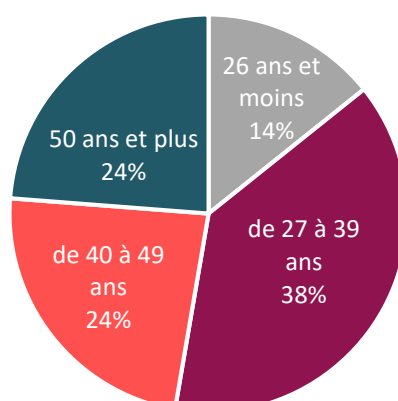
Répartition des stagiaires par sexe et par type de SIAE



➔ Sur l'ensemble des salariés formés, on constate :

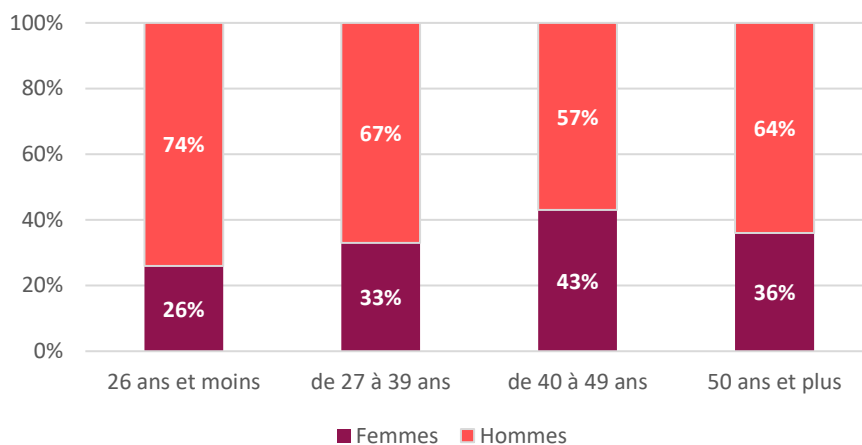
- une faible représentation au sein du Programme des plus jeunes (26 ans et moins) puisque seulement 12% ont suivi une formation,
- une forte participation des 27-39 ans qui représentent la part la plus importante, soit 38% des salariés en insertion formés,
- une mobilisation équivalente pour les tranches de 40 ans à 49 ans et 50 ans et plus, qui représentent chacune 24% des salariés en insertion formés.

Age des stagiaires



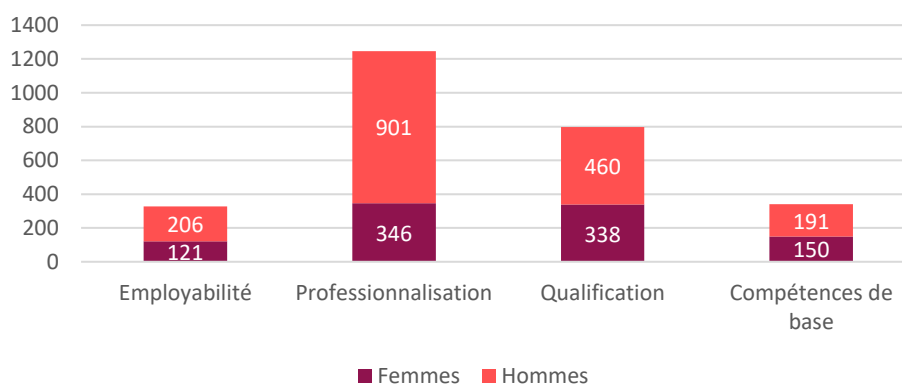
➔ Quelle que soit la tranche d'âge, on peut noter que les hommes sont toujours sur-représentés par rapport aux femmes, l'écart étant sensiblement moins important chez les 40 – 49 ans.

Sexe et âge des stagiaires

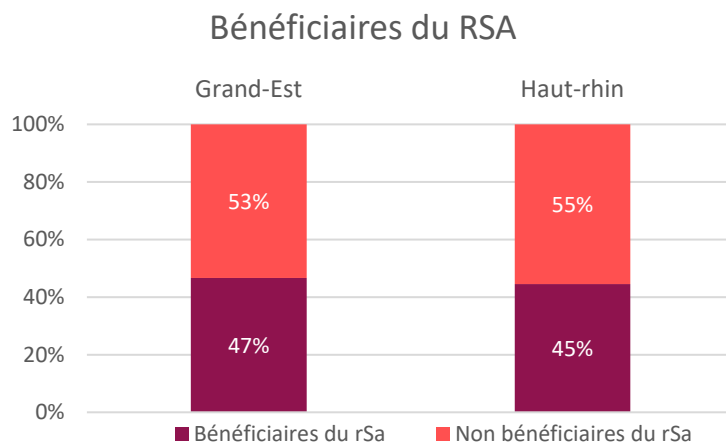


➔ La sur-représentation des hommes dans le Programme se retrouve également dans les actions professionnalisantes (72%) et d'employabilité (62%). La répartition hommes / femmes dans les formations qualifiantes et Compétences de Base est relativement plus équilibrée (57% d'hommes pour la qualification et 56% pour les Compétences de Base).

Type de formation suivie selon le sexe



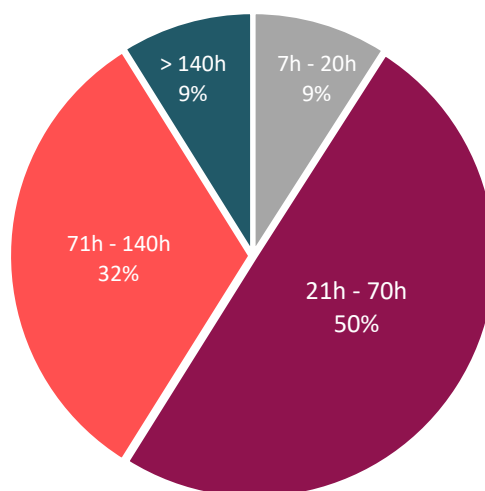
➔ Sur 2 713 salariés en formation sur le Programme 2018, 1 207 étaient bénéficiaires du rSa soit 47%. Les taux de bénéficiaires du rSa dans le programme varient selon les départements entre 38% et 49%, excepté pour l'Aube et la Marne qui affichent des taux plus importants, respectivement 58% et 67%.



Le Département du Haut-Rhin, partenaire financier du Programme depuis 2007, a participé à hauteur de 49 733,36€ (soit 1.5%) dans la mise en œuvre des actions 2018. Durant cette année de programmation, 45% des stagiaires haut-rhinois étaient bénéficiaires du rSa. Ils représentent 7% de l'ensemble des stagiaires du Grand-Est.

➔ La moitié des stagiaires a suivi des formations dont la durée est comprise entre 21h et 70h. Un tiers des stagiaires a suivi entre 71h et 140h. Les durées les plus courtes (moins de 3 jours de formation) et les plus longues (20 jours et plus) ont mobilisé chacune 9% des stagiaires.

Répartition des stagiaires par durée de formation suivie



08 / FINANCEMENT DU PROGRAMME

► Budget du Programme

	Coûts Pédagogiques	Coûts salariaux*	Coût TOTAL	%
Coût total du Programme	1 744 090,65 €	1 653 103,38 €	3 397 194,03 €	100%
Région Grand Est	1 694 357,29 €		1 694 357,29 €	50%
<i>Dont FSE mobilisé par la Région</i>	<i>546 787,16 €</i>		<i>546 787,16 €</i>	<i>16%</i>
Département du Haut-Rhin	49 733,36 €		49 733,36 €	1,5%
AGEFOS PME		12 660,00 €	12 660,00 €	0,5%
Contributions SIAE		1 640 443,38 €	1 640 443,38 €	48%

* Les coûts salariaux sont estimés selon un taux horaire moyen.

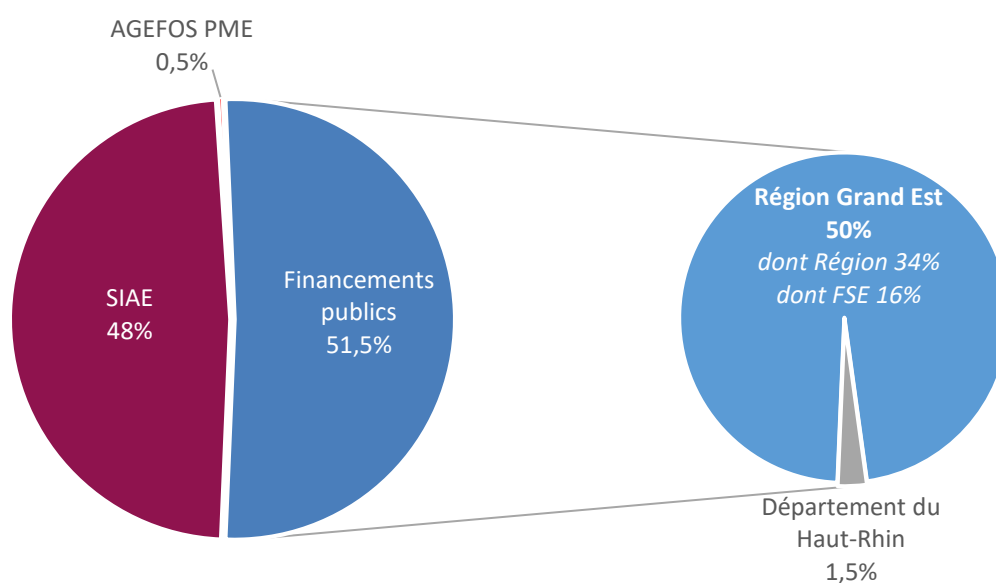
Le coût du PRIAE 2018 est de 3,4 M€ dont

- 1,75 M€ de coûts pédagogiques entièrement financés par les contributions publiques de la Région, du FSE et du Département du Haut-Rhin.
- 1,65 M€ de coûts salariaux financés par les SIAE. L'Agefos PME a assuré la prise en charge des coûts salariaux d'une action mise en œuvre par Sistra, une Entreprise d'Insertion du Bas-Rhin.

Le coût moyen de la participation d'un stagiaire au PRIAE 2018 s'élève à 1 252 €, dont 643€ de coûts pédagogiques pris en charge par les partenaires publics et 609 € restant à la charge de la SIAE qui l'emploie.

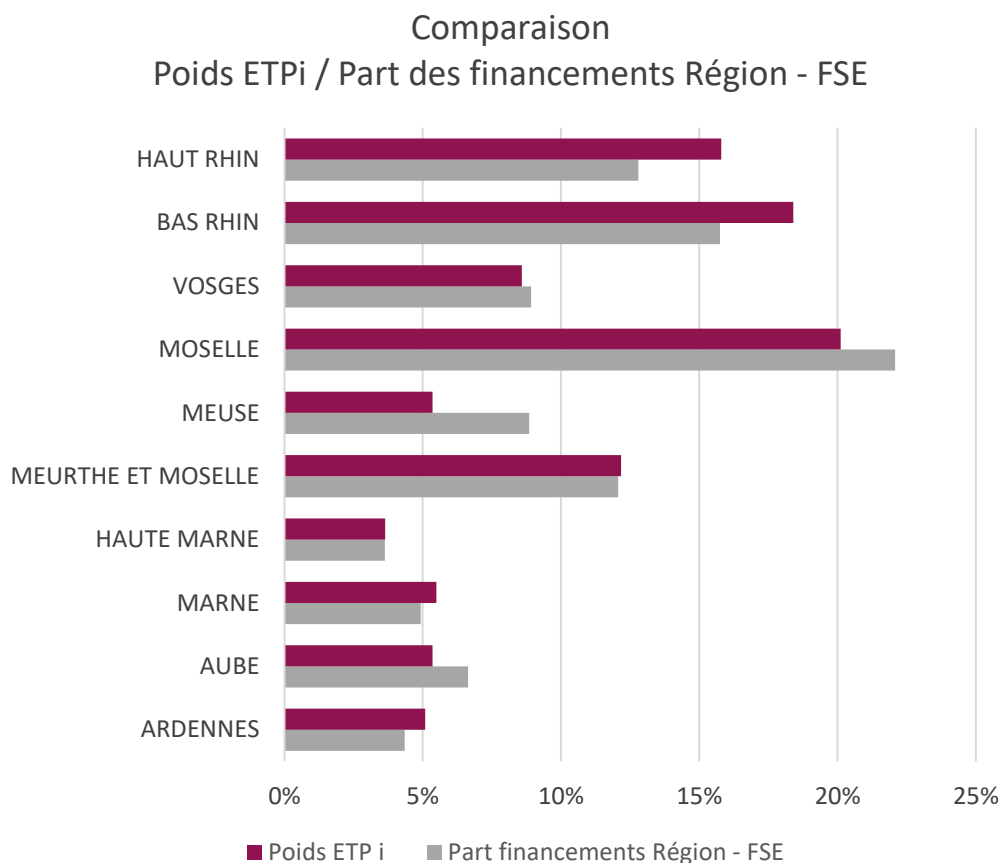
Coûts moyens	à l'heure-stg	à la place
Pédagogique	12,40 €	11,75 €
Salarial	642,86 €	609,33 €

Répartition des financements publics / privés



Les financements publics dépensés en 2018 représentent 1 744 090,65 € pour l'ensemble du Grand Est. Ils assurent plus de la moitié des recettes du Programme (51,5%). Les SIAE apportent 48% des contributions en prenant à leur charge les coûts salariaux des actions.

➔ La Région Grand Est est le premier financeur du Programme, pour un montant total de 1 694 357 €. Son intervention est répartie sur l'ensemble des natures d'actions et sur l'ensemble des départements du Grand Est :



En Groupes Techniques Territoriaux et au moment de l'attribution des financements aux actions de formation, l'un des critères de la Région Grand Est a été de respecter une équité entre les différents territoires. La clé de répartition utilisée est le nombre d'ETP d'insertion par département. En cours d'année, la réaffectation des financements disponibles s'est faite dans le même objectif autant que possible et en fonction de l'éligibilité au PRIAE des besoins de formation remontés et des capacités de réalisation des SIAE. Au bilan du premier PRIAE, on constate une répartition relativement homogène des financements avec :

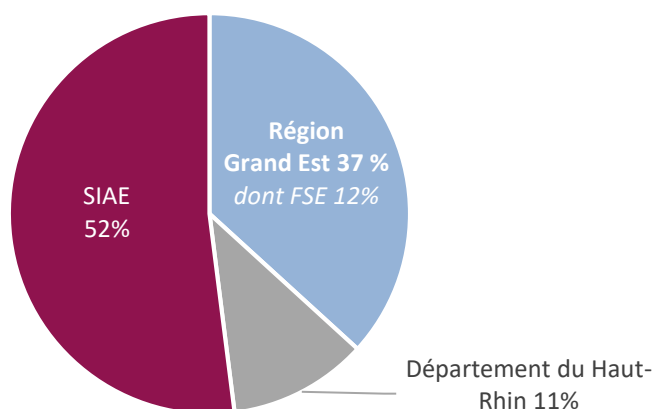
- un équilibre quasi parfait pour les Vosges, Haute-Marne, Meurthe et Moselle,
- des écarts ne dépassant pas 3 points entre le % d'ETPi et le % de financements dépensés :
 - les départements Bas-Rhin, Haut-Rhin, Marne et Ardennes sont légèrement désavantagés,
 - les départements Aube, Moselle, Meuse sont légèrement avantagés.

- ➔ La valorisation par la Région Grand Est de 120 actions auprès du FSE lui permettra de solliciter leur financement à hauteur de 546 787 €. Ces 120 actions, parmi les 233 mises en œuvre, ont été identifiées en début de programmation à partir des critères suivants :
- actions de minimum 8 stagiaires,
 - actions d'une durée minimum de 35heures.

La collecte par l'équipe du PRIAE des pièces justificatives exigées par le FSE auprès des organismes de formation et des structures (notamment la copie de l'ensemble des contrats de travail des salariés formés) a constitué une réelle complexité de gestion du Programme et a nécessité un temps de traitement supplémentaire, que nous estimons à minimum 2 mois X 3 ETP.

- ➔ La participation du Département du Haut-Rhin au Programme s'élève à 49 733,36 € et permet la prise en charge d'1,5% des coûts du Programme, qui représentent 3% des coûts pédagogiques. Si l'on isole le budget des actions réalisées dans le Haut-Rhin, le Département apporte 11% des recettes ayant permis la mise en œuvre des actions.

Répartition des financements dans le Haut-Rhin



- ➔ L'Agefos PME a cofinancé l'action « CAP Conduite d'Installations de Production » de l'EI SISTRA sur les coûts salariaux à hauteur de 12 660 € en mobilisant la période de professionnalisation qui était encore accessible aux salariés en CDDI début 2018. Les coûts pédagogiques étant pris en charge par la Région, ce montage financier a permis à l'entreprise de qualifier 10 salariés en parcours d'insertion (100% de réussite). Cette action à forte valeur ajoutée pour les parcours d'insertion nécessite un financement important mais justifié puisque, depuis 8 ans, il permet à 10 personnes par an d'obtenir un CAP. Sa reconduction est remise en question en 2019 faute de financements.

► Utilisation du fonds mutualisé

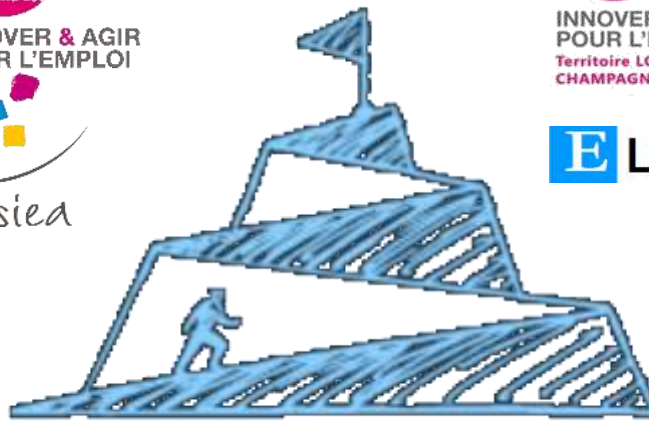
En 2018, les fonds publics ont été consommés à **75%** de l'enveloppe totale des financeurs.

- ➔ Seuls 3% des fonds du Département du Haut Rhin n'ont pas été dépensés, soit un montant de 1 303,51 €. Ce montant est reporté sur la programmation 2019 et a permis de débloquer une action de la liste complémentaire haut-rhinoise.

- ➔ 25% des fonds attribués par la Région n'ont pas été consommés.
En début de programmation, le recensement des besoins de formation faisait état de plus de 4,7 M€ de coûts pédagogiques. L'enveloppe de la Région permettait de couvrir ces demandes à hauteur de 1,2 M€. Les partenaires ont recherché la meilleure articulation possible avec des financements relevant du droit commun et notamment des OPCO. La Région a également recherché de son côté la possibilité d'augmenter son intervention et validé une enveloppe complémentaire d'1 M€ en Commission Permanente du 25 mai 2018.
Les échanges nécessaires à la meilleure articulation possible des financements et l'attente des modalités de mise en œuvre du PIC IAE (accord-cadre signé le 28 mai 2018) ont freiné l'attribution des financements aux actions de formation par la Région et donc le démarrage des actions.
Ces éléments, couplés aux temps de validation des procédures avec les services de la commande public et du FSE sont à l'origine d'une part importante de la non-consommation des crédits.
Le suivi régulier des réalisations par l'équipe du PRIAE, en lien avec la Région a permis la réaffectation de fonds libérés sur des actions annulées pour un montant de près de 95 000 €. Ils ont bénéficié à des actions de la liste complémentaire et à des actions Globalisées qui n'avaient pu être retenues dans la liste des actions agréées en début de programmation.

Utilisation des enveloppes de fonds publics 2018

	Région Grand Est	% de l'enve loppe	dont Région	% de l'enve loppe	dont FSE	% de l'enve loppe	Département du Haut-Rhin	% de l'enve loppe	TOTAL	% de l'envelo ppe
Enveloppe	2 271 622 €	100%	1 534 083 €	100%	737 539 €	100%	51 037 €	100%	2 322 659 €	100%
Montant dépensé	1 694 357 €	75%	1 147 570 €	75%	546 787 €	74%	49 733 €	97%	1 744 091 €	75%
Montant non consommé	577 264 €	25%	386 513 €	25%	190 752 €	26%	1 304 €	3%	578 568 €	25%
Montant reporté sur 2019	- €	0%	- €	0%	- €	0%	1 304 €	3%	1 304 €	0,06%



Ce projet de formation est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre des programmes opérationnels National « Emploi et Inclusion » 2014-2020 pour la Champagne-Ardenne et la Lorraine et Régional « Formation » 2014-2020 pour l'Alsace.